



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL POUR LES SIX MOIS

CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

Canada



TABLE DES MATIÈRES

Rapport de gestion et analyse.....	3
A. Analyse des résultats d'une année à l'autre.....	3
B. Analyse budgétaire.....	3
C. Utilisation des crédits parlementaires.....	5
D. Dépenses d'immobilisations corporelles.....	6
E. Sommaire de l'état de la situation financière.....	7
F. Risques et stratégies d'atténuation.....	7
G. Principaux changements relatifs aux activités, au personnel et aux programmes.....	9
Déclaration de responsabilité de la direction.....	10
État de la situation financière.....	11
État des résultats et de l'excédent accumulé.....	12
État de la variation des actifs financiers nets.....	13
État des flux de trésorerie.....	14
Notes afférentes aux états financiers trimestriels.....	15

RAPPORT DE GESTION ET ANALYSE POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

Les résultats financiers pour la période de six mois clos le 30 septembre 2024 ont résulté en un surplus de 5,7 M\$. Cet excédent résulte principalement d'une différence temporelle entre les crédits parlementaires reçus et la dépense d'amortissement des immobilisations corporelles de (5,2 M\$) et de revenus d'intérêts plus élevés que prévu (4,6 M\$), contrebalancés en partie par des revenus moins élevés que prévu pour les opérations de location et servitudes (3,2 M\$) et les frais d'accès aux usagers (0,8 M\$).

A. Analyse des résultats d'une année à l'autre

Les revenus ont diminué de 25,7 M\$, ou 47,3 %, comparativement à la même période l'an dernier, principalement en raison des éléments suivants :

- Diminution des revenus d'opérations de location et servitudes de 22,6 M\$, ou 65,7 % pour atteindre 11,8 M\$, principalement en raison de la constatation de revenus de servitude précédemment reportés résultant de la mise en œuvre de la nouvelle norme comptable sur la comptabilisation des revenus au cours de l'an dernier;
- Diminution des revenus d'intérêt de 2,6 M\$, ou 27,7 % pour atteindre 6,8 M\$;
- Diminution des autres revenus de 1,0 M\$, ou 15,9 % pour atteindre 5,4 M\$.

Partiellement contrebalancé par:

- L'augmentation des frais d'accès aux usagers de 0,1 M\$, ou 8,3 % pour atteindre 1,3 M\$;
- L'augmentation des recouvrements de 0,4 M\$, ou 13,3 % pour atteindre 3,4 M\$.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 1,4 M\$, ou 1,7%, comparativement à la même période l'an dernier. Les résultats par programmes sont les suivants :

- L'intendance et protection a augmenté de 1,1 M\$, ou 1,9 %, pour atteindre 59,9 M\$;
- Les services internes ont augmenté de 0,3 M\$, ou 1,7 %, pour atteindre 18,1 M\$;
- La planification à long terme est demeurée stable à 3,6 M\$.

Le financement provenant du gouvernement du Canada par l'entremise des crédits parlementaires a augmenté de 7,1 M\$ comparativement à la même période l'an dernier, s'établissant à 58,6 M\$. Les résultats pour les principales catégories de crédits parlementaires sont comme suit :

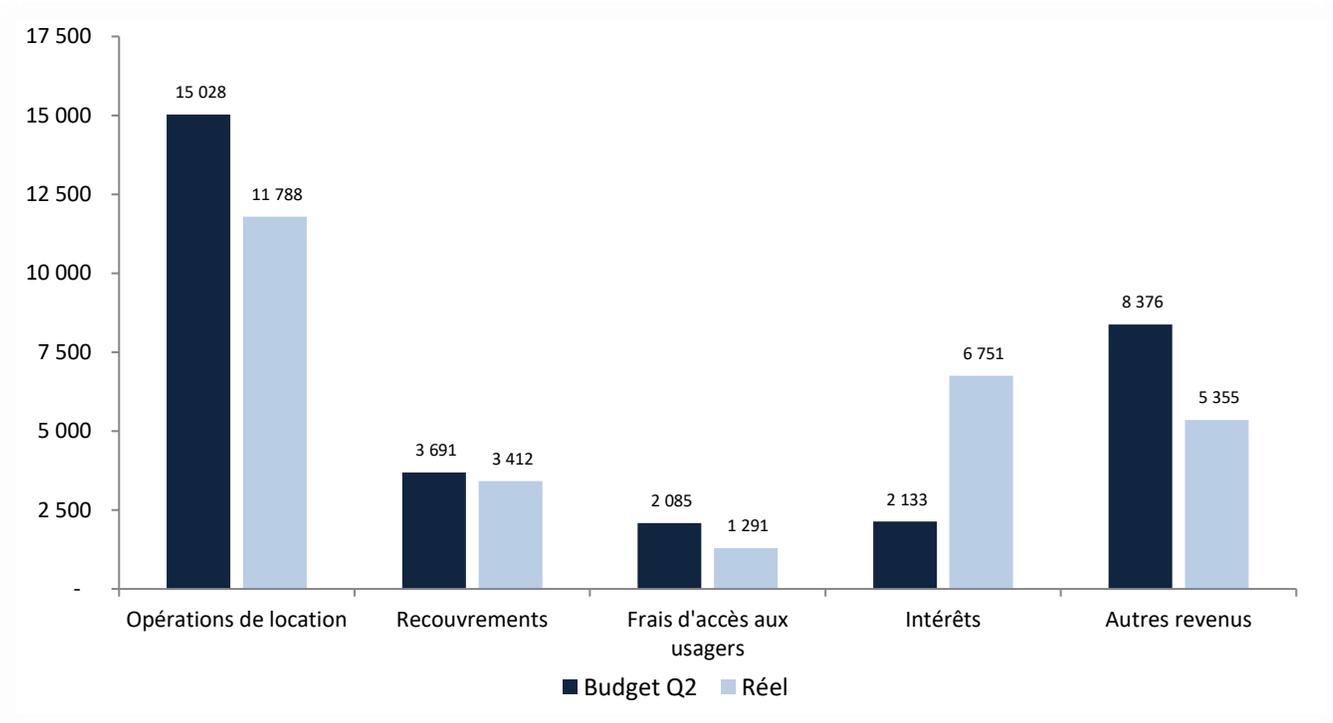
- Les crédits pour les charges d'exploitation ont augmenté de 5,1 M\$, ou 13,7 %, pour atteindre 42,3 M\$;
- Les crédits pour les immobilisations corporelles ont augmenté de 2,0 M\$, ou 14,0 %, pour atteindre 16,3 M\$.

B. Analyse budgétaire

Le budget des revenus pour l'exercice 2024-2025 comprend des éléments non-récurrents tels que les contributions et les recouvrements liés au projet du parc riverain de la berge sud, aux initiatives des ponts interprovinciaux et aux commémorations, avec 6,8M\$ comptabilisés à la fin du deuxième trimestre, soit 32,3% du budget annuel. Les revenus récurrents totalisent 21,8 M\$ ou 52,5% du budget annuel au 30 septembre 2024.

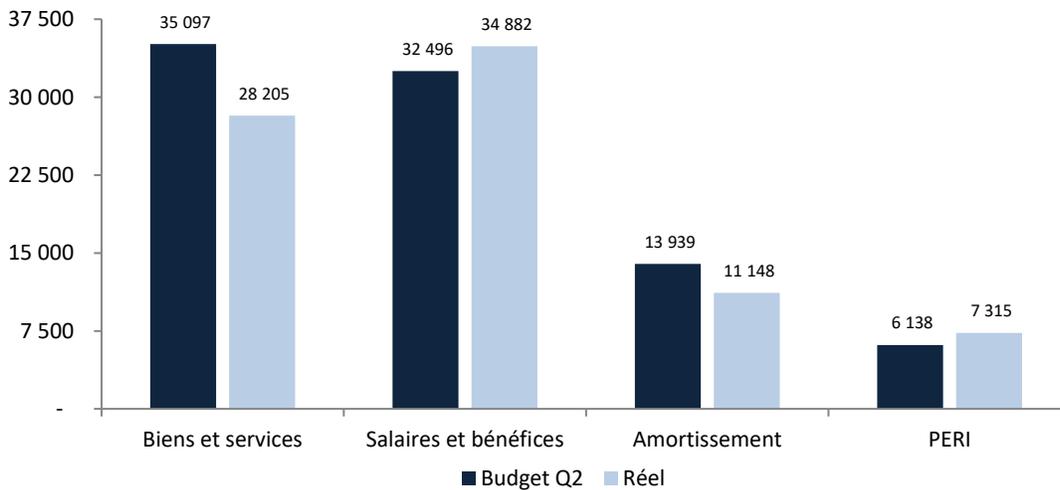
Le graphique suivant fournit les détails des revenus cumulatifs de 28,6 M\$ en date du second trimestre comparativement au budget de 31,3 M\$. Les revenus d'intérêts sont supérieurs au budget tandis que les recouvrements, les opérations de location et servitudes, les frais d'accès aux usagers et les autres revenus sont en dessous du budget.

Revenus par type (en milliers de dollars)



Le tableau suivant fournit les détails des charges d'exploitation cumulatives de 81,6 M\$ en date du second trimestre comparativement au budget de 87,7 M\$. L'écart favorable est principalement attribuable aux dépenses en biens et services (6,9 M\$) et la charge d'amortissement (2,8 M\$) qui sont sous les prévisions budgétaires, compensé en partie par les salaires et avantages sociaux en raison de la nouvelle convention collective (2,4 M\$), et les paiements tenant lieu d'impôts fonciers (1,2 M\$) plus élevés que prévu.

Charges d'exploitation (en milliers de dollars)



C. Utilisation des crédits parlementaires

La CCN tire son financement de différentes sources: les crédits parlementaires, les opérations de location et servitudes, les frais d'accès aux usagers, les recouvrements de coûts, les revenus d'investissements, les gains sur la cession d'immobilisations corporelles et les autres revenus. La CCN prélève ses crédits parlementaires en fonction de la prévision des dépenses telle que fournie au ministre des Services Publics et de l'Approvisionnement Canada. Puisque les dépenses ne sont pas liées à une source de financement, l'appariement direct des crédits reçus et à recevoir et son utilisation spécifique n'est pas pertinente.

La CCN a comptabilisé 58,6 M\$, ou 38,9 % de son financement annuel en appropriations prévu pour la période terminée le 30 septembre 2024. Les prélèvements de crédits parlementaires sont fondés sur les dépenses prévues. Le tableau ci-bas démontre la prévision des crédits parlementaires par vote.

Les crédits parlementaires de la CCN par vote (milliers de dollars)

Vote	Budget annuel	Crédits parlementaires reconnus	% Reconnus	Budget supplémentaire des dépenses	Prévision d'ici mars 2025
Crédits pour les charges d'exploitation	77 750	41 998	54.0%	-	35 752
Appropriations différées	-	323	-	-	-
<i>sous-total</i>	77 750	42 321	54.4%	-	35 752
Crédits pour les immobilisations corporelles	64 549	13 002	20.1%	-	51 547
Appropriations différées	8 250	3 310	40.1%	-	4 940
<i>sous-total</i>	72 799	16 312	22.4%	-	56 487
Total	150 549	58 633	38.9%	-	92 239

Des détails additionnels concernant les crédits parlementaires se trouvent dans les états financiers trimestriels de la CCN au 30 septembre 2024 (note 8).

D. Dépenses d'immobilisations corporelles

Les investissements selon les principales catégories de dépenses d'immobilisations corporelles sont les suivants :

Pour les six mois clos le 30 septembre 2024 (en milliers de dollars)	Réels
Routes et ponts Réfection du pont Portage, Réfection du pont Champlain	3 119
Propriétés historiques Résidences Officielles, escalier rue York, 670, chemin Cedarview	4 789
Propriétés locatives	1 695
Mise en valeur de propriétés Réaménagement des plaines LeBreton	171
Cité patrimoniale et culturelle	9 568
Actifs verts Réaménagement de la pointe Kiwiki, aménagement du parc riverain de la berge sud, réfection de l'éclairage le long du canal Rideau, sentier des Voyageurs, escarpement de la Colline du Parlement, aménagement des berges du Lac-Leamy	26 854
Installations récréatives Camping du lac Philippe	10 458
Équipements	82
Acquisitions de propriétés (y compris le fonds vert)	8 082
Autres	5 562
Total réels T.2 2024-2025	70 380
Total réels T.2 2023-2024	45 763
Variance	24 617
Budget 2024-2025	170 944
% atteint	41%
% réels + engagements (financé par le budget annuel et les reports)	94%

E. Sommaire de l'état de la situation financière

Les actifs financiers totaux s'élevaient à 260,8 M\$ au 30 septembre 2024, soit une diminution de 42,1 M\$ ou 13,9 % par rapport à 302,9 M\$ au 31 mars 2024, principalement en raison d'une diminution de 40,8 M\$ de la trésorerie et équivalents de trésorerie, et 1,7 M\$ en créances.

Les passifs ont totalisé 235,5 M\$ au 30 septembre 2024, soit une augmentation de 12,1 M\$ ou 5,4 % par rapport à 223,4 M\$ au 31 mars 2024, principalement attribuable à une augmentation de 15,0 M\$ des comptes créditeurs et charges à payer, en partie compensée par une diminution de 1,9 M\$ des revenus reportés.

Les actifs non financiers se chiffraient à 994,4 M\$ au 30 septembre 2024, une augmentation de 59,9 M\$ ou 6,4 % par rapport à 934,5 M\$ au 31 mars 2024, reflétant principalement l'augmentation des immobilisations corporelles, nettes de l'amortissement en raison de l'avancement des projets en immobilisations financés par le Budget 2020 et l'Énoncé économique de l'automne 2022.

F. Risques et stratégies d'atténuation

La CCN identifie, gère et atténue les risques auxquels elle est exposée en adoptant un cadre intégré de gestion, qu'elle applique à la prise de décisions stratégiques, à la planification opérationnelle et à la gestion de projets. La gestion des risques d'entreprise s'intègre au cycle de planification et de reddition de comptes de la CCN par le truchement d'un exercice visant à établir son profil de risque. Cet exercice aide la société d'État à identifier ses principaux risques d'entreprise ainsi que les mesures d'atténuation correspondantes pour la période de planification. Ces risques d'entreprise sont suivis de près tout au long de l'exercice, et il est rendu compte au conseil d'administration, tous les trimestres, des tendances en la matière et de l'efficacité des mesures d'atténuation.

La CCN cherche constamment à améliorer son cadre de gestion des risques et à mettre à profit une information plus complète sur les risques pour prendre des décisions. Elle peut ainsi prendre des mesures adéquates pour mettre en œuvre les stratégies d'atténuation nécessaires et conserver sa résilience.

Principaux risques et mesures d'atténuation

En date du 30 septembre 2024, la CCN a cerné quatre principaux risques d'entreprises qui dépassent sa tolérance au risque:

1. Gestion des actifs : Depuis 2018-2019, la CCN a fait d'importants investissements en immobilisations pour répondre aux besoins critiques et la détérioration de ses actifs, grâce au financement fournis par le gouvernement du Canada, qui s'efforce de surmonter les impacts des décennies précédentes de sous-investissement. Parallèlement, la société met en œuvre des mesures continues pour améliorer ses processus, ses systèmes et ses pratiques en matière de gestion des actifs et de planification des investissements. Il y a un risque que le manque d'intégration uniforme de la planification du portefeuille, de l'affectation des ressources et de l'exécution des projets limite la capacité de la CCN de gérer efficacement les risques liés à la détérioration des actifs et de préconiser des augmentations de financement.

Afin d'atténuer ce risque, la CCN continuera à travailler sur les biens qui ont besoin de réparations essentielles, de les revitaliser et de les remettre en bon état conformément aux crédits supplémentaires, y compris des mesures visant à accroître leur résilience aux changements climatiques et aux phénomènes météorologiques extrêmes.

La CCN tirera parti de nouveaux fonds pour mettre en œuvre un programme de planification des investissements qui intègre la gestion des actifs à long terme, poursuivre la mise en œuvre d'un programme cyclique d'inspection

de l'état des actifs, continuer à tenir à jour les données tout au long du cycle de vie d'un actif, ainsi que renforcer les exigences en matière de priorisation des actifs en fonction de la planification du portefeuille.

La CCN planifiera et mettra en œuvre le remplacement des systèmes intégrés de gestion des finances et des actifs pour répondre aux besoins des membres du personnel qui les utilisent. La société définira et mettra également en œuvre des approches visant à atténuer l'impact d'une inflation persistante et élevée et d'autres facteurs importants d'augmentation des coûts des projets, afin de garantir que les coûts globaux du programme restent dans les limites des fonds alloués et réservés existants.

La CCN profitera du rapatriement du portefeuille immobilier commercial pour mieux intégrer la planification du portefeuille, l'affectation des ressources et l'exécution des projets dans l'ensemble de son inventaire immobilier. La société poursuivra ses efforts de gestion des actifs grâce à la mise en œuvre de la nouvelle norme comptable pour le Programme des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

2. Pouvoirs : Les pouvoirs de la CCN conférés par la loi sont demeurés en grande partie inchangés depuis sa création en 1959. Les lacunes au sein de ces pouvoirs présentent des défis pour la CCN dans ses efforts de conservation et de protection des actifs bâtis et naturels, et pour effectuer des transactions immobilières en termes modernes, à l'appui de son mandat. Il y a un risque que les pouvoirs limités de la société nuisent à l'exécution du mandat de la CCN et à sa capacité d'influencer les parties prenantes externes.

Pour atténuer ce risque, la CCN a l'intention d'accroître l'affirmation de la société dans l'exécution de son mandat dans le cadre législatif actuel, la portée des pouvoirs et le niveau des ressources. De plus, la Société continuera de travailler avec ses partenaires gouvernementaux et de les appuyer afin de proposer des solutions visant à accroître les pouvoirs législatifs et réglementaires de la CCN.

3. Changements climatiques : L'impact du changement climatique et des événements météorologiques connexes sur les actifs bâtis et naturels, les opérations et les programmes, ainsi que les ressources financières et non financières, pourrait nuire à la capacité de la CCN de remplir son mandat.

Pour atténuer ce risque, La CCN mettra en œuvre son Plan d'Adaptation Climatique, qui implique l'élaboration de lignes directrices afin de soutenir la mise en œuvre d'une Stratégie de Développement Durable et des plans de situations d'urgence pour répondre plus efficacement aux événements météorologiques violents.

La CCN mettra également en œuvre les recommandations du Plan de mise en œuvre de divulgation des risques financiers liés au climat, et intégrera l'analyse financière des impacts potentiels du changement climatique et des coûts associés aux atténuations dans les processus de planification des investissements et de priorisation des projets.

4. Capacité en ressources humaines : Les gouvernements et les entreprises font face à des défis considérables, partout au Canada et dans la région de la capitale nationale, alors qu'ils s'efforcent de recruter et maintenir en poste des membres du personnel possédant les connaissances, les compétences et les expériences appropriées. Il y a un risque que les difficultés réelles et perçues liées à la compétitivité de la CCN en matière d'embauche et de maintien en poste du personnel ait une incidence sur sa capacité de s'acquitter adéquatement de son mandat fondamental.

Afin d'atténuer ce risque, la CCN améliorera l'attraction et la rétention des talents grâce à une série de mesures qui comprennent la mise à jour et la mise en œuvre du plan sur la diversité, l'inclusion et l'équité en matière d'emploi; continuer à promouvoir un milieu de travail engageant, diversifié et inclusif qui attire et retient les talents; améliorer la capacité de la société d'adapter ses conditions de travail et son milieu de travail afin de favoriser la flexibilité du travail et de la vie personnelle du personnel.

La CCN surveillera également les répercussions de la migration vers un milieu de travail hybride et adaptera sa mise en œuvre, au besoin, à mesure que des leçons sont tirées; ainsi que l'exploration d'options budgétaires pour faciliter l'embauche de personnel pour une période indéterminée plutôt que pour une période déterminée. Un examen de la reconnaissance, de la rémunération et des avantages sociaux globaux des employés de la CCN afin d'assurer la compétitivité sera entrepris; les options pour l'établissement d'un programme de perfectionnement des talents seront explorées.

Enfin, la CCN continuera de mettre en œuvre et d'optimiser le nouveau programme de dotation des postes, tout en continuant les efforts de sensibilisation pour promouvoir son mandat et accroître sa visibilité en tant qu'employeur de premier choix auprès des chercheurs d'emploi de la Région de la Capitale Nationale.

G. Principaux changements relatifs aux activités, au personnel et aux programmes

Dans le cadre de l'Énoncé économique de l'automne 2022, le gouvernement du Canada a réservé un financement supplémentaire considérable à la CCN pour protéger les biens patrimoniaux de la région de la capitale nationale. Ces fonds consistent en un financement supplémentaire au cours des prochaines années jusqu'à 2031-2032 pour la recapitalisation, ainsi que pour le maintien et l'entretien des immobilisations, y compris la réhabilitation des infrastructures d'importance historique et culturelle.

Aucun autre changement important concernant les opérations, le personnel ou les programmes de la CCN n'est survenu au cours des six mois clos le 30 septembre 2024.

États financiers non audités

Pour les six mois clos le 30 septembre 2024

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'États, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Le premier dirigeant,

La Vice-présidente, Services généraux et
Cheffe des services financiers,



Tobi Nussbaum



Tania Kingsberry, CPA, CA

Ottawa, Canada
Le 27 novembre 2024

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)
(en milliers de dollars)

30 septembre 2024 31 mars 2024

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	118 315	159 143
Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés (note 4)	12 540	12 220
Créances	19 313	21 044
Placements (note 3)	110 631	110 519
	260 799	302 926

PASSIFS

Créditeurs et charges à payer	56 773	41 777
Provision pour assainissement environnemental	72 437	72 113
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	26 498	26 498
Revenus reportés (note 5)	54 711	56 568
Avantages sociaux futurs	9 904	10 207
Autres passifs	15 169	16 271
	235 492	223 434

ACTIFS FINANCIERS NETS

25 307 79 492

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles (note 6)	986 118	926 628
Frais payés d'avance	4 036	3 628
Autres actifs non financiers	4 220	4 270
	994 374	934 526

EXCÉDENT ACCUMULÉ

1 019 681 1 014 018

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration

La présidente du conseil d'administration,



Maryse Gaudreault

La présidente du Comité d'audit,



Tanya Gracie

COMMISSION DE LA CAPITALÉ NATIONALE
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ (NON AUDITÉ)
 Pour les six mois clos le 30 septembre (en milliers de dollars)

	2024-2025 Budget annuel (note 2)	Trois mois clos le 30 septembre		Six mois clos le 30 septembre	
		2024 Réal	2023 Réal redressé	2024 Réal	2023 Réal redressé
REVENUS					
Opérations de location et servitudes	30 056	6 267	10 332	11 788	34 447
Recouvrements	7 381	2 127	1 807	3 412	3 013
Frais d'accès aux usagers	4 170	736	713	1 291	1 181
Intérêts	4 265	3 148	5 063	6 751	9 358
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	-	-	6	1	6
Autres revenus	16 751	3 777	3 830	5 355	6 270
	62 623	16 055	21 751	28 598	54 275
CHARGES (note 7)					
Planification à long terme	11 889	1 992	2 017	3 600	3 649
Intendance et protection	126 932	31 814	31 961	59 859	58 772
Services internes	36 517	9 456	9 422	18 109	17 826
	175 338	43 262	43 400	81 568	80 247
Déficit avant le financement du gouvernement du Canada	(112 715)	(27 207)	(21 649)	(52 970)	(25 972)
Financement du gouvernement du Canada					
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation (note 8)	77 750	24 929	19 624	42 321	37 203
Crédits parlementaires pour les immobilisations corporelles (note 8)	72 799	10 029	6 835	16 312	14 331
	150 549	34 958	26 459	58 633	51 534
Excédent de la période	37 834	7 751	4 810	5 663	25 562
Excédent accumulé au début de la période	983 737	1 011 930	997 255	1 014 018	976 503
Excédent accumulé à la fin de la période	1 021 571	1 019 681	1 002 065	1 019 681	1 002 065

Les notes afférentes font partie intégrantes des états financiers.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (NON AUDITÉ)**

Pour les six mois clos le 30 septembre (en milliers de dollars)

	2024-2025	2024	2023
	Budget annuel	Réel	Réel redressé
	(note 2)		
Excédent de la période	37 834	5 663	25 562
Acquisition et amélioration d'immobilisations corporelles (note 6)	(168 436)	(70 656)	(46 602)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	27 878	11 148	11 056
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	-	(1)	(6)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	-	18	110
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	-	1	6
Perte réalisée suite à une opération de cession-bail	-	-	(91)
Réduction de valeur d'immobilisations corporelles	-	-	5
	(140 558)	(59 490)	(35 522)
Variation des frais payés d'avance	-	(408)	128
Variation des autres actifs non financiers	-	50	(1 050)
	-	(358)	(922)
Diminution des actifs financiers nets	(102 724)	(54 185)	(10 882)
Actifs financiers nets au début de la période	10 108	79 492	149 264
Actifs financiers nets à la fin de la période	(92 616)	25 307	138 382

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)
 Pour les six mois clos le 30 septembre (en milliers de dollars)

	2024	2023
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires		
pour les charges d'exploitation	48 066	36 416
Rentrées de fonds provenant des opérations de location et servitudes	12 074	16 403
Rentrées de fonds provenant des recouvrements, frais d'accès aux usagers et autres revenus	7 386	6 702
Paievements aux fournisseurs	(36 134)	(31 958)
Paievements aux employés	(30 805)	(29 108)
Intérêts reçus	4 233	9 993
Déboursés relatifs à la gestion et à l'assainissement de sites	(212)	(241)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	4 608	8 207
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires pour		
les immobilisations corporelles	15 565	12 520
Acquisition et amélioration d'immobilisations corporelles	(60 573)	(32 099)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	1	6
Rentrées de fonds pour cession future d'un terrain	91	-
Déboursés pour l'assainissement environnemental	(213)	(323)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(45 129)	(19 896)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Rentrées de fonds pour le Fonds « Chambers Building »	185	144
Acquisition de placements	(716)	(80 595)
Encaissement de placements	544	50 493
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de placement	13	(29 958)
Diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(40 508)	(41 647)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	171 363	301 560
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	130 855	259 913
Représentés par :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	118 315	252 488
Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés	12 540	7 425
	130 855	259 913

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les six mois clos le 30 septembre 2024 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1. Pouvoirs et objectifs

La Commission de la capitale nationale (CCN) a été constituée en 1959 en vertu de la *Loi sur la capitale nationale* (1958) comme une société d'État mandataire sans capital-actions nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Sa mission, telle qu'elle a été modifiée dans la *Loi sur la capitale nationale* (2013), est d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et de concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale.

La CCN est aussi chargée de la gestion et de l'entretien des immobilisations corporelles des résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale. La CCN encourage la population canadienne à participer à la mise en valeur des aires publiques des résidences officielles grâce à des dons publics de meubles, de peintures et d'objets d'art ou de sommes destinées aux acquisitions. Les pièces choisies doivent refléter le patrimoine et les traditions artistiques du Canada, être associées à des événements historiques ou s'intégrer au style architectural d'une résidence.

En 2015, la société a reçu une instruction (C.P. 2015-1106) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques du Conseil du Trésor. La CCN a satisfait aux exigences de la directive depuis 2015-2016.

2. Conventions comptables importantes

MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers sont préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) définies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP).

Ces états financiers trimestriels doivent être lus parallèlement aux états financiers annuels en date du 31 mars 2024 qui détaillent les normes comptables applicables.

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers trimestriels sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels les plus récents.

Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux NCSP exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les valeurs présentées au titre d'actifs financiers, de passifs et d'actifs non financiers en date de clôture ainsi que sur les montants présentés au titre de revenus et charges de l'exercice. La durée de vie utile prévue des immobilisations corporelles, la provision pour assainissement environnemental, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, les avantages sociaux futurs, la réduction de valeur des immobilisations corporelles et la comptabilisation des passifs éventuels sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations ont été faites.

Les résultats réels peuvent différer de façon significative des estimations de la direction.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les six mois clos le 30 septembre 2024 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Données budgétaires

Les données budgétaires pour 2024-2025, présentées dans le *Plan d'entreprise 2024-2025 à 2028-2029*, sont incluses à l'état des résultats et de l'excédent accumulé ainsi qu'à l'état de la variation des actifs financiers nets.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements

A. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Au 30 septembre 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent 118,3 millions de dollars (159,1 millions au 31 mars 2024) d'encaisse, investis à un taux d'intérêt moyen pondéré de 5,3 % (5,5 % au 31 mars 2024).

B. PLACEMENTS

Au 30 septembre 2024, les placements de portefeuille incluent des titres de gouvernements provinciaux ainsi que des certificats de placement garanti totalisant 110,6 millions de dollars (110,5 millions au 31 mars 2024) investis à un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 5,7 % (5,7 % au 31 mars 2024).

	30 septembre 2024		31 mars 2024	
	Coût amorti	Cours du marché	Coût amorti	Cours du marché
Gouvernements provinciaux	10 631	10 525	10 519	10 017
Certificats de placement garanti	100 000	100 000	100 000	100 000
	110 631	110 525	110 519	110 017

C. FONDS INSCRITS À DES COMPTES SPÉCIAUX

Au 30 septembre 2024, parmi la trésorerie et les équivalents de trésorerie, 111,4 millions de dollars (141,8 millions au 31 mars 2024) étaient inscrits à des comptes spéciaux dont l'utilisation est désignée à l'interne et réservée à un usage particulier.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les six mois clos le 30 septembre 2024 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés

A. Train léger sur rail (TLR)

La Ville d'Ottawa (la Ville) a entrepris un important projet en 2012-2013 pour remplacer le réseau actuel de service rapide par autobus par un système de train léger sur rail. Ce système continue de toucher plusieurs propriétés de la CCN, sous réserve de modifications à la suite de la mise au point définitive du tracé.

Au 30 septembre 2024, le poste trésorerie et équivalents de trésorerie affectés incluent 1,7 million de dollars (1,7 million au 31 mars 2024) pour le TLR et représente des dépôts de garantie et d'exécution, plus les intérêts courus, qui correspondent à certaines exigences qui ne sont pas atteintes, mais qui devraient être satisfaites dans les prochaines années.

B. Fonds « Chambers Building »

Tel qu'indiqué dans le bail foncier du 40, rue Elgin (l'édifice Chambers), le locataire doit contribuer un montant annuel à la CCN dont l'objectif est de financer l'apport d'améliorations futures à cet immeuble. Les exigences de financement ont débuté le 31 octobre 2018 et se poursuivront chaque année jusqu'à la fin du bail en 2056. Ces fonds sont administrés par la CCN totalisent 7,2 millions de dollars au 30 septembre 2024 (7,0 millions au 31 mars 2024). Un passif connexe est comptabilisé dans l'état de la situation financière.

C. Dépôt pour cession future d'un terrain

Au cours de l'exercice précédent, Hydro One Networks Inc. a effectué un dépôt pour l'acquisition future d'un terrain de la CCN. Au 30 septembre 2024, ces fonds totalisent 3,6 millions de dollars incluant les intérêts courus (3,5 millions au 31 mars 2024). La cession est prévue au plus tard le 31 décembre 2025. Un passif connexe est comptabilisé dans l'état de la situation financière.

5. Revenus reportés

Les revenus reportés sont composés des éléments suivants :

	30 septembre 2024	31 mars 2024
Revenus de location reportés	8 673	8 880
Revenus de permission d'occuper reportés	429	1 192
Contribution de SPAC pour la construction du nouveau siège social	21 703	25 013
Contribution de la Ville d'Ottawa pour l'aménagement du parc riverain	3 500	7 932
Autres revenus reportés	20 406	13 551
	54 711	56 568

Les revenus de location reportés correspondent principalement à la valeur actualisée du montant minimal des revenus de location futurs exigibles que la CCN a perçus en vertu de quatre différents baux de location de terrains. La valeur actualisée pour les contrats en cours a été établie en utilisant des taux d'actualisation de 4,0 %, 4,27 %, 6,01 % et 6,5 %. Ces revenus de location reportés seront

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les six mois clos le 30 septembre 2024 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

constatés aux résultats sur la durée des baux qui comportent différentes dates d'échéance, et ce, jusqu'en 2075. Durant la période, des revenus de location reportés de 0,2 million de dollars (0,2 million au 30 septembre 2023) ont été constatés aux résultats.

La contribution de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) de 21,7 millions de dollars (25,0 millions au 31 mars 2024) est pour les travaux de rénovations du nouveau siège social de la CCN qui devraient être terminés d'ici 2025, et la contribution de la Ville d'Ottawa de 3,5 millions de dollars (7,9 millions au 31 mars 2024) est pour l'aménagement du parc riverain de la berge sud en lien avec le projet TLR et est constatée selon l'achèvement des travaux qui devraient être terminés d'ici 2025.

Les autres revenus reportés correspondent principalement à des crédits parlementaires reçu d'avance de 7,3 millions de dollars (aucun au 31 mars 2024) pour la période suivante, une contribution d'Anciens Combattants Canada de 3,9 millions de dollars (4,2 millions au 31 mars 2024) pour la construction d'une commémoration qui devrait être terminée d'ici 2027, une contribution d'Affaires Mondiales Canada de 4,9 millions de dollars (5,0 millions au 31 mars 2024) pour la construction d'une commémoration qui devrait être terminée d'ici 2026, ainsi qu'une contribution de Patrimoine canadien de 1,2 million de dollars (1,3 million au 31 mars 2024) pour la construction d'une commémoration qui devrait être terminée d'ici la fin 2024.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les six mois clos le 30 septembre 2024 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

6. Immobilisations corporelles

	COÛT				AMORTISSEMENT CUMULÉ				VALEUR COMPTABLE NETTE	
	Solde d'ouverture	Acquisitions/Ajustements	Dispositions	Solde de fermeture	Solde d'ouverture	Dépense d'amortissement	Dispositions/Ajustements	Solde de fermeture	30 septembre 2024	31 mars 2024
Terrains ¹	378 077	6 589	-	384 666	-	-	-	-	384 666	378 077
Immeubles et infrastructures ²	1 063 938	63 778	50	1 127 666	523 123	10 487	32	533 578	594 088	540 815
Améliorations locatives	15 360	-	-	15 360	12 682	195	-	12 877	2 483	2 678
Matériel ²	24 985	289	88	25 186	19 927	466	88	20 305	4 881	5 058
	1 482 360	70 656	138	1 552 878	555 732	11 148	120	566 760	986 118	926 628

1. Le coût des terrains inclut 0,2 million de dollars (0,2 million au 31 mars 2024) d'expropriation foncière non réglée.

2. Le coût total des immeubles et infrastructures, et matériel incluent 192,0 millions de dollars (129,9 millions au 31 mars 2024) de travaux en cours. Une fois les travaux terminés, leur coût sera amorti selon leur durée de vie utile prévue.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les six mois clos le 30 septembre 2024 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

7. Charges par objet

Résumé des charges ventilées par objet :

	2024-2025 Budget annuel (note 2)	Trois mois clos le 30 septembre		Six mois clos le 30 septembre	
		2024 Réal	2023 Réal	2024 Réal	2023 Réal
Biens et services	70 193	15 020	17 779	28 205	31 823
Salaires et avantages sociaux	64 991	18 669	16 828	34 882	31 409
Amortissement	27 878	5 575	5 533	11 148	11 056
Paiements tenant lieu d'impôts fonciers	12 276	3 980	3 210	7 315	5 844
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	-	18	45	18	110
Réduction de valeur des immobilisations corporelles	-	-	5	-	5
	175 338	43 262	43 400	81 568	80 247

Pour la période close le 30 septembre 2024, les antiquités, les œuvres d'art et les monuments, acquis ou construits par la CCN, représentaient 1,6 million de dollars (2,7 millions au 30 septembre 2023). Ceux-ci sont comptabilisés comme charges au poste « Biens et services ».

8. Crédits parlementaires

	Trois mois clos le 30 septembre		Six mois clos le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation¹				
Montant reçu durant la période	29 371	17 432	48 066	36 416
Montant reçu pour l'exercice précédent	-	-	(1 331)	(1 553)
Montant différé à la période suivante	(4 737)	-	(4 737)	-
Montant différé de l'exercice précédent	295	2 192	323	2 340
	24 929	19 624	42 321	37 203
Crédits parlementaires pour les immobilisations corporelles²				
Montant reçu durant la période	11 166	6 260	15 565	12 520
Montant différé à la période suivante	(2 563)	-	(2 563)	-
Montant différé de l'exercice précédent	1 426	575	3 310	1 811
	10 029	6 835	16 312	14 331
Crédits parlementaires approuvés et constatés au cours de la période	34 958	26 459	58 633	51 534

1. En date du 30 septembre 2024 et 2023, les montants approuvés pour les exercices se terminant le 31 mars 2025 et 2024 totalisaient 69,5 millions et 69,7 millions de dollars respectivement.

2. En date du 30 septembre 2024 et 2023, les montants approuvés pour les exercices se terminant le 31 mars 2025 et 2024 totalisaient 25,3 millions et 25,0 millions de dollars respectivement.

9. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants fournis pour la période précédente ont été reclassés conformément à la présentation adoptée pour la présente année.